

Session reprise Épreuves uniques Ministérielles

Du 27 juillet au 1^{er} août 2022

Chers parents,

Cette année, les reprises aux épreuves uniques ministérielles sont offertes aux élèves de la 4^e à la 5^e année du secondaire pour le Centre de services scolaire de Laval.

1. Procédures pour l'inscription

Pour pouvoir être en mesure d'inscrire un élève à une reprise d'une épreuve unique ministérielle, il doit avoir suivi son cours avant l'année scolaire 2019-2020 ou cette année.

2. **Remplir le formulaire préinscription** pour votre enfant sur le site du Centre de services scolaire de Laval ici : www.csslaval.ca/cours-ete ou cliquer sur l'icône reprises d'épreuves uniques ministérielles dans les accès rapides sur la page d'accueil. *Vous aurez besoin de valider l'identité de votre enfant avec ses coordonnées de son bureau virtuel.*



Il est très important de fournir une adresse courriel valide pour que nous puissions finaliser et confirmer l'inscription de votre enfant à une reprise d'épreuves uniques ministérielles.



Vous avez jusqu'au 22 juillet 13h pour faire son inscription.

3. Payer les frais pour l'inscription

Une fois le formulaire rempli, surveillez vos courriels. Vous recevrez un état de compte indiquant le montant à payer pour la reprise d'une épreuve unique. Le paiement pourra être réglé, **à partir du 29 juin**, par :

- Paiement en ligne (institution bancaire)
- Virement bancaire
- Carte de crédit (uniquement à l'école Horizon-Jeunesse*)
- Interac (uniquement à l'école Horizon-Jeunesse*)

* Le paiement par carte de crédit ou Interac pourra se faire, **à partir du 29 juin**, à l'école Horizon-Jeunesse, de 8h30 à 16h45.

Des frais de **35 \$** sont exigés, ce qui inclut une session de préparation obligatoire avant la passation de l'épreuve.

4. Réception du courriel de confirmation

Dès que paiement sera effectué, vous recevrez un courriel de confirmation pour l'inscription de votre enfant. Tant que le paiement ne sera pas fait, il ne faut pas considérer votre enfant comme inscrit à une reprise d'épreuve unique.

Les inscriptions aux reprises d'une épreuve unique peuvent être annulées **uniquement pour des motifs majeurs** comme la maladie, un accident, etc. Dans ce cas, la demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée de **pièces justificatives**.

Par contre, sachez que votre enfant devra reprendre cette épreuve unique à la prochaine session d'examen qui aura lieu au mois de janvier 2023. Il n'y a aucune possibilité de reprise au courant de la session de juillet.



5. Lieu des cours d'été

École [Horizon Jeunesse](#)
155, boulevard Sainte-Rose Est
Laval
H7H 1P2

6. Offre des reprises aux épreuves uniques

Vous trouverez ci-après, l'offre des reprises pour la 4^e et 5^e secondaire.

Si votre enfant a doit reprendre une épreuve unique, nous vous encourageons fortement à demander conseil à la direction de l'école de votre enfant avant de faire votre choix pour la reprise à une épreuve unique à la session de cet été.

Des questions?

Pour toute question concernant le processus d'inscription, veuillez communiquer avec nous soit par courriel coursdete@cslaval.gc.ca ou par téléphone (450) 662-7000 au poste 3780.

Offre de reprise

Secondaire 4

Reprises offertes	Code	Dates	Heures	Coût
Mathématique CST Culture, société et technique	063420	28 juillet	9h à 12h	35 \$
Mathématique TS Technico-sciences	064420	28 juillet	9h à 12h	35 \$
Mathématique SN Sciences naturelles	065420	28 juillet	9h à 12h	35 \$
Science et technologie (ST)	055410	29 juillet	9h à 12h	35 \$
Applications technologiques et scientifiques (ATS)	057410	29 juillet	9h à 12h	35 \$

Secondaire 5

Reprises offertes	Code	Dates	Heures	Coût
Français écriture	132520	27 juillet	8 h 30 à 11 h 45	35 \$
Anglais régulier Interaction orale	134510	27 juillet	13 h 15 à 15 h 15	35 \$
Anglais régulier Production écrite	134530	1 ^{er} août	9h à 12h	35 \$
Anglais enrichi Production écrite	136540	1 ^{er} août	9h à 12h	35 \$